



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PE2/2026/120

Référence SPW-ARNE :
10024515/MBE.gpo

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PERMIS D'ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le demandeur est la s.a. **PROJESTEC**, rue Defacqz 17 bte 2 à 7800 ATH.

Le terrain concerné est situé **rue Rennequin Sualem 13 à 4101 SERAING (JEMEPPE)**, et cadastré **SERAING 9e division section A n° 309H**.

Le projet consiste à **utiliser un réservoir fixe LCO2 pour l'alimentation de machines à boissons dans un restaurant "KFC"**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 22/07/2026	Le 27/07/2026	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5 à 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 30/08/2026 <u>Heure de clôture</u> : 10h00	<u>Par courrier postal</u> : Collège communal de la Ville de SERAING – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courriel</u> enquete.urbanisme@seraing.be

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance du public que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement de classe 2 en vertu de l'article 13 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, est le **collège communal de la Ville de SERAING**

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : la s.a. **PROJESTEC** - Courriel : frederik.van-cauwenberghe@projestec.be - Tél : 0485/68.98.59 ou auprès du **Fonctionnaire technique** du Service Public de Wallonie, Esplanade Simone Veil n°1/10^{ème} étage, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 20 juillet 2026.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Angelo TROLIO
Agent technique

LA BOURGMESTRE,

D.GÉRADON